



Saisissez ici un nom, un

- Veuillez sélectionner -



GLOSSET 600 SC GLOBACHEM NV

Mis à jour le 28/09/

N° AMM :
2190149TYPE DE PRODUIT :
PPPSTATUT DU PRODUIT :
Produit de référence1ÈRE AUTORISATION :
13/05/2019

AUTORISÉ

SECONDS NOMS COMMERCIAUX : FUMACET 600 SC, HORDEO 600 SC, VULCANUS 600 SC, VULPIX 600 SC, RODRIGO 600 SCALLER AUX
USAGES

Substances actives et formulation

COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

Flufenacet

Sous forme de : flufenacet : 600 g/L

FORMULATION

Suspension concentrée

FONCTIONS/ACTIVITÉS

Herbicide

GAMME D'USAGE

Professionnel

Spécialité similaire à

[HERFLU](#)[FENACET 600](#)[FLUFEN 600 SC](#)

Conditions d'emploi générales

Environnement milieu

- SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Environnement faune

- SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés.

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.

Délai de rentrée

- 48 heures

Protection de l'opérateur

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe

• pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée ;

• pendant l'application - Pulvérisation vers le bas

Si application avec tracteur avec cabine

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;

Si application avec tracteur sans cabine

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;
- pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée.

Protection du travailleur

- porter une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35 %/65 % - grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant.

Etiquetage

- Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.

Conditions d'emploi du matériel utilisé

Des informations générales relatives aux bonnes pratiques de protection pourront être mises à disposition de l'utilisateur :

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles
- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).
- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Respect LMR

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Environnement faune

- SPe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles.

Classement

C4 : Toxicité aiguë par voie orale - Catégorie 4

C1 : Sensibilisants cutanés - Catégorie 1

C2 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition répétée - Catégorie 2

TAC1 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1

TCC1 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1

AT : Mention d'avertissement : Attention

PHRASE DE RISQUE

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES AUTORISÉS

15105912 Blé*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
0,4 L/ha	1	Min : 10 Max : 13		20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur céréales d'hiver. Ne pas appliquer sur sols artificiellement drainés.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

13/05/2019

15105913 **Orge*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
0,4 L/ha	1	Min : 10 Max : 13		20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur céréales d'hiver. Ne pas appliquer sur sols artificiellement drainés.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

13/05/2019

15105915 **Seigle*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
0,4 L/ha	1	Min : 10 Max : 13		20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur céréales d'hiver. Ne pas appliquer sur sols artificiellement drainés.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

13/05/2019

Usages / Cultures

 Culture de référence

 Culture autorisée
USAGES RETIRÉS

Il n'y a pas d'usages correspondants.

Version produit v12.0